



Communiqué de presse / Nouveau Gouvernement

Le secteur du Domicile salue la nomination d'un ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées en la personne de Damien Abad et de Brigitte Bourguignon en tant que ministre de la Santé

*Le secteur du domicile appelle à la mobilisation pour une loi grand
âge ambitieuse dans les 100 premiers jours du quinquennat*

Paris, le 20 mai 2022

Avec la constitution du nouveau Gouvernement et la nomination de Damien Abad en tant que ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées et de Brigitte Bourguignon en tant que ministre de la Santé, le Président de la République et la Première Ministre envoient des signes positifs en faveur d'une grande réforme autonomie, conformément à ses engagements de campagne.

La création d'un ministère à part entière dédié à la Solidarité, à l'autonomie et aux personnes handicapées en remplacement d'un ministère délégué rattaché à celui des solidarités et de la santé est une avancée majeure qui témoigne de l'importance accordée par ce nouveau Gouvernement à ces thématiques qui concernent un très grand nombre de Français.

Si le premier mandat d'Emmanuel Macron a permis des avancées majeures comme la création de la branche autonomie et l'agrément de l'avenant 43 à la convention collective unique de la Branche de l'aide à domicile, beaucoup reste encore à faire de l'aveu même du Président lors du débat d'entre-deux tours. Les 4 fédérations de la branche de l'aide à domicile représentant les structures non lucratives, appellent une nouvelle fois à la mise en chantier, dans les 100 premiers jours du quinquennat, d'une grande loi autonomie, grand âge et handicap.

Elles souhaitent également que ce nouveau gouvernement se saisisse des axes de réforme déclinés en 23 mesures qu'elles proposent pour que chaque citoyen bénéficie de son droit à demeurer à domicile :

- Des services autonomie à domicile accessibles à tous,
- Des services autonomie à domicile accessibles,
- Des services autonomie à domicile pérennes économiquement,
- Un soutien à l'engagement bénévole et citoyen,
- Une accélération de la transformation digitale du secteur médicosocial.

Contacts presse :

Adédom : David Zeisler - 01 40 84 68 79 - d.zeisler@adedom.fr

ADMR : Jean-Philippe Lecocq - 06 87 08 13 48 - jplecocq@agence-profile.com

FNAAFP/CSF : Claire Perrault - 06 82 07 41 43 – cperrault@fnaafp.org

UNA : Chantal Thorigny - 07 88 15 11 56 – c.thorigny@una.fr